



GREEN EYESIGHT



CATALOGUE DES FORMATIONS : PILOTE DE DRONE PROFESSIONNEL



(+59) 6.90.31.75.09

contact@greeneyesight.org

SOMMAIRE

Qui sommes-nous ?

3

Nos formations

4

Objectifs des formations

15

Ressources pédagogiques & techniques

19

Nos programmes

21

Suivi des formations

26

Conditions générales de vente

28

Qui sommes-nous ?



GREEN EYE SIGHT

Green Eye Sight, connu comme le réseau des opérateurs d'UAS (drones) en Guadeloupe & en zone Caraïbes, est une association Loi 1901, qui réunit des télépilotes de drones professionnels et de loisirs, ayant essentiellement vocation à s'investir dans :

- les projets éco-environnementaux, de recherche, de protection des espèces et de leurs habitats.
- l'assistance et le secours dans le cadre de situations à haut risque ou présentant des problématiques d'accès délicats.
- toutes les activités connexes, y compris l'activité de formation des futurs télépilotes de drones civils professionnels adhérents du réseau de Green Eye Sight.



NOS FORMATIONS

Devenir opérateur en bref

Public Visé :

- Métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètres, Géomaticien et topographes,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagistes, Espaces verts
- Etudes et recherches écoenvironnementales, préservation des espèces et du littoral, vulcanologie,
- Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile, surveillance et sécurité

Prérequis :

- avoir 16 ans révolus
- disposer d'un terminal (tablette, pc ou pc portable), d'un accès & d'une connexion internet suffisamment performants dans le cas d'une inscription à une session en distanciel.

Les modalités d'exercice

1- Il faut détenir deux certificats d'aptitudes obligatoires pour exercer à titre professionnel en catégorie spécifique:

- **un certificat d'aptitudes théorique** (CATT) dont l'obtention est sanctionnée par un diplôme d'état délivré par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) et auquel vous serez préparé durant toute la période de formation.

L'examen prends la forme d'un QCM de 60 questions auquel il faut avoir 45 bonnes réponses à minima. Vous serez guidé pour l'inscription en ligne sur le site de la DGAC; le droit de passage et d'inscription à l'examen est réglementairement fixé à 30,00€, à régler directement en ligne sur le site de la DSAC.

- **un certificat d'aptitudes pratiques** (CAPT), délivré par [GREEN EYE SIGHT - Réseau des opérateurs de drones en Caraïbes], un organisme de formation régulièrement enregistré et reconnu comme compétent auprès de la DGAC. Il est délivré suite à une évaluation en contrôle continu comprenant des cas pratiques : l'exécution de figures de pilotage fin, la mise en œuvre de la compétence professionnelle dans la constitution des dossiers, des plan de vols, la réalisation de la mission (BTP, audiovisuelle...) et la gestion des risques et procédures d'urgences, seront évaluées. A l'issue de la session, un examen final, prenant la forme d'un cas pratique, sera réalisé par l'apprenant devant un jury composé de 2 professionnels et permettra la délivrance de l'attestation de fin formation et du (CAPT).

2 - Le télépilote doit parfaitement maîtriser le contenu du manuel d'exploitation de l'exploitant drone (MANEX), qui encadre son activité professionnelle Sa présentation doit pouvoir être effectuée sans délai à la requête de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile ou des représentants des pouvoirs publics, y compris sur les lieux d'exécution de missions.

3- Télépilote, Exploitant et UAS doivent être régulièrement enregistrés auprès des autorités compétentes.

Tout manquement à ces obligations peut donner lieu à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 1 an de prison et 75000€ d'amende.

CYCLE NORMAL COMPLET :

- Durée : 8 jours - 50h, une à deux sessions par mois
5 jours de pratique et 5 modules d'une demi-journée (théorie)
=> Blended Learning
- Profil des stagiaires : 4 à 8 participants
- Prix : 2350 €

CYCLE LONG COMPLET :

- Durée : 10 jours- 70h
5 jours de théorie et 5 jours de pratique
Full présentiel ou blended learning
- Profil des stagiaires : 8 à 12 participants
- Prix : 2100 € (en fonction du nombre de participants)

CYCLE LONG SUR SITE CLIENT :

Durée : 10 jours- 2 x 5 jours - 70h,
Full présentiel

Profil des stagiaires : 4 à 12 participants

Prix : 2100 €

CYCLE COURT :

- Durée : 5 jours - 35h, au moins 1 session par mois (à la demande)
Full présentiel
- Profil des stagiaires : 1 à 2 participants
- Prix : 2050€
Possibilité de faire la pratique seule : 1950€ (sur entretien)
Possibilité de faire la préparation CATT sur 5 demi-journées en distantiel
seul(e) : 450€

ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DU MANEX ET DES DOCUMENTS DE L'EXPLOITANT :

Durée : 1 demi journée / 3h - 1 session par mois

Profil des stagiaires : 2 à 12 participants

Prix : 400€

SUIVI REGLEMENTAIRE ET DOCUMENTS DE L'EXPLOITANT :

Durée : 1 demi journée / 3h - 1 session par mois

Profil des stagiaires : 4 à 12 participants

Prix : 350 €

Ces prestations vous sont destinées et constituent un prérequis incontournable, si vous souhaitez réaliser des prises de vues aériennes au moyen de drones civils dans un cadre professionnel.

Durée : 5 jours - 35h, au moins 1 session par mois (à la demande)

Pré-requis : être âgé d'au moins 16 ans

Profil des stagiaires : Tous publics (1 à 2 participants)

Prix : 1950€

Pourquoi nous rejoindre ? Voici les points forts de notre formation :

- prépa CATT & CAPT en binôme ou seul, sur aire de vol par un instructeur & opérateur de drones professionnel, certifié, enregistré auprès de la DGAC
- accès plateforme e-learning cours & QCM en ligne pendant 1 mois après la fin de la formation.
- Coursus pratique intensif : TP de préparation de missions /Vols en conditions réelles, indoor et/ou outdoor avec une variété de drones récents (mini2, Air2S, DJI FPV, Phantom4 PRO V2, nano drones, drones «carbone» et bestseller Parrot...)

Une formation destinée à tous les secteurs :

Typologie des métiers cibles :

- métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètre, Géomaticien et topographe,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP, suivi de chantier, inspection photovoltaïque,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagiste, Espaces verts, Agriculture,
- Etudes et recherches écoenvironnementale, préservation des espèces et du littoral, volcanologie, - Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile,
- Surveillance et sécurité

Cycle court - 8 jours

Durée : 8 jours - 50h, une à deux sessions par mois

Pré-requis : - être agé d'au moins 16 ans

- avoir déjà piloté un drone
- disposer d'un terminal (tablette, pc, pc portable), doté d'un accès internet performant session en mix-distanciel.

Profil des stagiaires : Tous publics (4 à 8 participants)

Prix : 2350 €

Pourquoi nous rejoindre ? Voici les points forts de notre formation :

- prépa CATT / cours en full distanciel - accès plateforme e-learning cours & QCM en ligne pendant 1 mois après la fin de la formation.
- échanges avec un instructeur & opérateur de drones certifié, enregistré auprès de la DGAC
- Coursus pratique intensif : TP de préparation de missions / Vols en conditions réelles, indoor et/ou outdoor avec une variété de drones récents (mini2, Air2S, DJI FPV, Phantom4 PRO V2, nano drones, drones «carbone» et bestseller Parrot...)

Une formation destinée à tous les secteurs :

Typologie des métiers cibles :

- métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètre, Géomaticien et topographe,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP, suivi de chantier, inspection photovoltaïque,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagiste, Espaces verts, Agriculture,
- Etudes et recherches écoenvironnementale, préservation des espèces et du littoral, volcanologie, - Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile,
- Surveillance et sécurité

Cycle long - 10 jours

Durée : 2 semaines - 2 x 5 jours - 70h,

Pré-requis : - être âgé d'au moins 16 ans
- disposer d'un terminal (tablette, pc, pc portable), doté d'un accès internet performant session en mix-distanciel.

Profil des stagiaires : Tous publics (8 à 12 participants)

Prix : 2100 €

Pourquoi nous rejoindre ? Voici les points forts de notre formation :

- prépa CATT / cours en full-présentiel ou en mix-distanciel
- échanges avec un instructeur & opérateur de drones certifié, enregistré auprès de la DGAC
- Cours pratique intensif : TP de préparation de missions / Vols en conditions réelles, indoor et/ou outdoor avec une variété de drones récents (mini2, Air2S, DJI FPV, Phantom4 PRO V2, nano drones, drones «carbone» et bestseller Parrot...)

Une formation destinée à tous les secteurs :

Typologie des métiers cibles :

- métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètre, Géomaticien et topographe,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP, suivi de chantier, inspection photovoltaïque,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagiste, Espaces verts, Agriculture,
- Etudes et recherches écoenvironnementale, préservation des espèces et du littoral, volcanologie, - Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile,
- Surveillance et sécurité

Durée : 2 semaines - 2 x 5 jours - 70h,

Pré-requis : - être âgé d'au moins 16 ans
- disposer d'un terminal (tablette, pc, pc portable), doté d'un accès internet performant session en mix-distanciel.

Profil des stagiaires : Tous publics (4 à 12 participants)

Prix : 2100 €

Pourquoi nous rejoindre ? Voici les points forts de notre formation :

- prépa CATT / cours en full-présentiel ou en mix-distanciel
- échanges avec un instructeur & opérateur de drones certifié, enregistré auprès de la DGAC
- Coursus pratique intensif : TP de préparation de missions /Vols en conditions réelles, indoor et/ou outdoor avec une variété de drones récents (mini2, Air2S, DJI FPV, Phantom4 PRO V2, nano drones, drones «carbone» et bestseller Parrot...)

Une formation destinée à tous les secteurs :

Typologie des métiers cibles :

- métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètre, Géomaticien et topographe,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP, suivi de chantier, inspection photovoltaïque,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagiste, Espaces verts, Agriculture,
- Etudes et recherches écoenvironnementale, préservation des espèces et du littoral, volcanologie, - Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile,
- Surveillance et sécurité

Durée : 1 demi journée / 3h - 1 session par mois

Pré-requis : - être titulaire du CATT,
- disposer d'une attestation de suivi de formation & d'une DNC, d'un Certificat d'Aptitudes Pratique au Télépilotage de drones émanant d'un instructeur ou d'un centre de formation certifié & enregistré auprès de la DGAC
- disposer d'une attestation d'assurance RC couvrant votre ou vos drones et vos activités professionnelles.

Profil des stagiaires : Télépilotes et opérateurs de drones professionnels (2 à 12 participants)

Prix : 400€

Pourquoi nous rejoindre ? Voici les points forts de notre formation :

- modalités présentielle ou distancielles selon vos impératifs
- fourniture d'un canevas, pré-rempli
- accompagnement par un instructeur & opérateur drone professionnel certifié et référencé auprès de la DSAC (Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile)

Une formation destinée à tous les secteurs :

Typologie des métiers cibles :

- métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètre, Géomaticien et topographe,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP, suivi de chantier, inspection photovoltaïque,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagiste, Espaces verts, Agriculture,
- Etudes et recherches écoenvironnementale, préservation des espèces et du littoral, volcanologie, - Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile,
- Surveillance et sécurité

Vous êtes exploitant de drones civils dans un cadre professionnel et l'univers des drones évolue très rapidement: le cadre juridique se met progressivement en place, de l'application et des usages de la réglementation nationale vers le nouveau cadre juridique Européen.

Durée : 1 demi journée / 3h - 1 session par mois

Pré-requis : - être titulaire du CATT,
- disposer d'une attestation de suivi de formation & d'une DNC, d'un Certificat d'Aptitudes Pratique au Télépilotage de drones émanant d'un instructeur ou d'un centre de formation certifié & enregistré auprès de la DGAC
- disposer d'une attestation d'assurance RC couvrant votre ou vos drones et vos activités professionnelles.

Profil des stagiaires : Télépilotes et opérateurs de drones professionnels (4 à 12 participants)

Prix : 350€

Pourquoi nous rejoindre ? Voici les points forts de notre formation :

- modalités présentielle ou distancielles selon vos impératifs
- Une veille réglementaire, documentaire, technique constante réalisée par un instructeur & opérateur de drones civils, professionnel en exercice, juriste, certifié et référencé auprès de la DSAC (Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile)

Une formation destinée à tous les secteurs :

Typologie des métiers cibles :

- métiers de l'audiovisuel, du community management,
- Géomètre, Géomaticien et topographe,
- Bureau d'études, Génie civil, BTP, suivi de chantier, inspection photovoltaïque,
- Secteur immobilier, Agents immobiliers, Paysagiste, Espaces verts, Agriculture,
- Etudes et recherches écoenvironnementale, préservation des espèces et du littoral, volcanologie, - Acteurs institutionnels,
- Sécurité civile,
- Surveillance et sécurité

DES OBJECTIFS DES FORMATIONS



Les formations pour devenir pilote de drones professionnel répondent à plusieurs objectifs pédagogiques & opérationnels.

- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Savoir réaliser toutes les démarches réglementaires et déclarations préalables au Vol
- Savoir déplacer et repérer son drone dans l'espace
- Intégrer une procédure routinière de type check list afin de sécuriser ses vols
- Appréhender le pilotage d'un drone sans assistance ou en situation d'urgence
- Comprendre les mécanismes aéronautiques de base et les principes de vol
- Entretenir son aéronef en identifier tous les composants fonctionnels nécessaires
- Déterminer le centrage, et opérer un chargement
- Préparer son vol et se repérer en vol
- Comprendre l'utilisation du GPS, de la programmation de vol, des ondes radios et leurs principes de propagation
- Déterminer les risques et préparer un plan de vol
- Savoir mettre en place des procédures opérationnelles d'urgence et routinières
- Communiquer avec la tour, le responsable de zone, un autre aéronef.
- Savoir déclarer un incident AIRPOX
- Garder le contrôle de son drone quelques soient les X, ou initier une procédure d'urgence - Réaliser avec succès un cas d'école

Rédaction MANEX

- Aide à la rédaction du MAP,
- Explications sur le contenu des diverses rubriques, - quand et comment amender le MAP,
- Intégration du drone et de ses caractéristiques,
- Enregistrement du (des) drone(s) sur Alpha Tango



Suivi réglementations & autre



Les formations pour devenir pilote de drones professionnel répondent à plusieurs objectifs pédagogiques & opérationnels.

- Modalités de mise à jour du MAP vers le MANEX ,
- Quand et comment amender le MANEX,
- Explications sur le contenu et les modifications des diverses rubriques,
- Les procédures nouvelles
- L'impact technique sur le matériel de votre parc,
- Procédures, Répartition des Responsabilités, Gestion des risques et Logistique Technique
- Les documents réglementaires, les conditions et les modalités nouvelles d'exercices de l'exploitant de drones civils.



NOS RESSOURCES

Pour la réalisation de ses sessions de formations et de leurs suivi, Green Eye Sight s'est dotée de moyens techniques et pédagogiques adaptés à son offre de formation et à l'Etat de l'Art

- Les drones les plus récents du marché
- une Base documentaire actualisée / dropbox
- un groupe Whatsapp
- une plateforme de qcm et de qrm en ligne
- des ressources vidéo
- des jeux en ligne
- des ressources participatives
- une application de visioconférence dotée de fonction de partage de documents, de blackboard et de classe virtuelle
- des outils d'évaluation, d'inspection de planification de vol, de mission, et de cas pratiques directement accessible via les tablettes sur l'aire de vol.



NOS PROGRAMMES



Le programme de cette formation a été conçu conformément aux exigences de la DGAC (Direction Générale de l'Avion Civile).

Voici les indispensables théoriques et les incontournables pratiques à la préparation au CATT, CAPT et l'examen.

- Règles de l'air et procédures de contrôle de la circulation aérienne
- Droit national et réglementation européenne
- Connaissances générales, spécifiques & instrumentation des aéronefs et des UAS
- Processus de préparation et suivi du vol : météorologie, navigation, radio-communication
- Procédures opérationnelles routinières et d'urgence
- Pilotage d'un drone civil
- Démarches réglementaires et déclarations de vol
- Particularités des vols en catégorie ouverte et spécifique dans les scénarios S1, S2 et S3, ST01 & ST02: agglomération, zones, interdite, dangereuse ou réglementée, protocoles & CTR
- Réglementation : contrôle, réglage et entretien du matériel de prises de vues aériennes
- Vérification des informations aéronautiques, de la zone de travail, de la faisabilité, des conditions - étude de faisabilité & de risque au regard des objectifs de la mission : analyse croisée environnement/ scénario/ choix du drone utilisé / charge utile
- Mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux.
- Mise en oeuvre des procédures d'urgence opérationnelles, en conditions anormales (en cas de panne matériel ou d'intrusion de tiers dans la zone de survol) dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3, Fiche REX.

Cycle court - 8 jours

Le programme de cette formation a été conçu conformément aux exigences de la DGAC (Direction Générale de l'Avion Civile).
Voici les indispensables théoriques et les incontournables pratiques à la préparation au CATT, CAPT et l'examen.

Les indispensables théoriques (prépa au CATT) - 3 jours :

- Règles de l'air et procédures de contrôle de la circulation aérienne
- Droit national et réglementation européenne
- Connaissances générales, spécifiques & instrumentation des aéronefs et des UAS
- Processus de préparation et suivi du vol : météorologie, navigation, radio-communication - procédures opérationnelles routinières et d'urgence

Les indispensables pratiques (préparation au CAPT + examen) - 5 jours en demi-groupe :

- Pilotage d'un drone civil
- Démarches réglementaires et déclarations de vol
- Particularités des vols en catégorie ouverte et spécifique dans les scénarios S1, S2 et S3, ST01 & ST02: agglomération, zones, interdites, dangereuse ou réglementée, protocoles & CTR
- Réglementation : contrôle, réglage et entretien du matériel de prises de vues aériennes
- Vérification des informations aéronautiques, de la zone de travail, de la faisabilité, des conditions - étude de faisabilité & de risque au regard des objectifs de la mission : analyse croisée environnement/ scénario/ choix du drone utilisé / charge utile
- Mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux.
- Mise en oeuvre des procédures d'urgence opérationnelles, en conditions anormales (en cas de panne matériel ou d'intrusion de tiers dans la zone de survol) dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3, Fiche REX.

Le programme de cette formation a été conçu conformément aux exigences de la DGAC (Direction Générale de l'Avion Civile).

Voici les indispensables théoriques et les incontournables pratiques à la préparation au CATT, CAPT et l'examen.

Les indispensables théoriques (prépa au CATT) - 5 jours :

- Règles de l'air et procédures de contrôle de la circulation aérienne
- Droit national et réglementation européenne
- Connaissances générales, spécifiques & instrumentation des aéronefs et des UAS
- Processus de préparation et suivi du vol : météorologie, navigation, radio-communication - procédures opérationnelles routinières et d'urgence

Les indispensables pratiques (préparation au CAPT + examen) - 5 jours - par groupe de 4:

- Pilotage d'un drone civil
- Démarches réglementaires et déclarations de vol
- Particularités des vols en catégorie ouverte et spécifique dans les scénarios S1, S2 et S3, ST01 & ST02: agglomération, zones, interdite, dangereuse ou réglementée, protocoles & CTR
- Réglementation : contrôle, réglage et entretien du matériel de prises de vues aériennes
- Vérification des informations aéronautiques, de la zone de travail, de la faisabilité, des conditions - étude de faisabilité & de risque au regard des objectifs de la mission : analyse croisée environnement/ scénario/ choix du drone utilisé / charge utile
- Mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux.
- Mise en œuvre des procédures d'urgence opérationnelles, en conditions anormales (en cas de panne matériel ou d'intrusion de tiers dans la zone de survol) dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3, Fiche REX.

Le programme de cette formation a été conçu conformément aux exigences de la DGAC (Direction Générale de l'Avion Civile).

Voici les indispensables théoriques et les incontournables pratiques à la préparation au CATT, CAPT et l'examen.

Les indispensables théoriques (prépa au CATT) - 5 jours :

- Règles de l'air et procédures de contrôle de la circulation aérienne
- Droit national et réglementation européenne
- Connaissances générales, spécifiques & instrumentation des aéronefs et des UAS
- Processus de préparation et suivi du vol : météorologie, navigation, radio-communication - procédures opérationnelles routinières et d'urgence

Les indispensables pratiques (préparation au CAPT + examen) - 5 jours - par groupe de 4:

- Pilotage d'un drone civil
- Démarches réglementaires et déclarations de vol
- Particularités des vols en catégorie ouverte et spécifique dans les scénarios S1, S2 et S3, ST01 & ST02: agglomération, zones, interdite, dangereuse ou réglementée, protocoles & CTR
- Réglementation : contrôle, réglage et entretien du matériel de prises de vues aériennes
- Vérification des informations aéronautiques, de la zone de travail, de la faisabilité, des conditions - étude de faisabilité & de risque au regard des objectifs de la mission : analyse croisée environnement/ scénario/ choix du drone utilisé / charge utile
- Mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux.
- Mise en oeuvre des procédures d'urgence opérationnelles, en conditions anormales (en cas de panne matériel ou d'intrusion de tiers dans la zone de survol) dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3, Fiche REX.



DES SUIVI DES FORMATIONS

Un groupe **WhatsApp** ainsi qu'une **Dropbox** et un **Moodle** sont immédiatement mis en place pour chaque session, afin de faciliter l'accès **aux ressources pédagogiques**, et, de pouvoir communiquer facilement sur tout ce qui concerne la formation et l'organisation des travaux quotidiens.

Il est attendu que des travaux seront effectués et réalisés sur site mais aussi en autonomie et en distanciel.

Le matériel est fourni sur site, PC et tablettes connectées, applicatifs et applications, drones, équipement et matériel de pilote professionnels.

Pour les travaux à domicile ou en distanciel, il est recommandé de prévoir un terminal et une connexion permettant de supporter la visioconférence et le partage de documents.

La partie pratique sera réalisée dans le strict respect des obligations liées à **l'activité aérienne** et :

- **en plein air** sur des spots privés respectant les contraintes liées à l'exercice d'une activité aérienne.

- **en espace fermé**, tels que les gymnases, dont l'usage aura été attribué par les municipalités pour les besoins de la formation.

Dans le cadre du cycle court, les enseignements pratiques et théoriques seront intégrés en un seul déroulé pédagogique et devront avoir lieu sur les lieux réservés aux enseignements pratiques.

A chaque début de session, **une géolocalisation** précise, fonction des contraintes météo, sera adressée sur le **groupe whatsapp** dédié.

L'accueil sera réalisé dans les structures attenantes aux zones de vols.

Un carbet et une installation mobile de confort adaptée, sera dressée pour chaque session afin de limiter les contraintes liées au plein air.

Besoin d'aide ? Un email dédié : support@greeneyesight.org

N'hésitez pas à nous contacter si votre référent formation n'est pas disponible !

Cela s'inscrit également dans notre démarche qualité.

L'association dispose également d'un référent pouvant être contacté dans le cadre d'une problématique particulière ou liée au handicap : handiref@greeneyesight.org

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire et le Client, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par l'association Green Eye Sight, à l'exception de celles bénéficiant de contractualisation spécifique, et complètent la volonté commune des parties pour tous les points où celle-ci n'aura pas été clairement exprimée.

Désignation

L'Association Loi 1901, Green Eye Sight, désigne un organisme de formation professionnelle, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 01973304097 auprès du préfet de la région Guadeloupe, dont le siège social est situé MEROSIER NARBAL M1/41, à BAIE MAHAULT (97122), GUADELOUPE.

GREEN EYE SIGHT met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à MEROSIER NARBAL M1/41, 97122 BAIE MAHAULT et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de L'Association Loi 1901, Green Eye Sight, (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail)
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par L'Association Loi 1901, Green Eye Sight pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de Green Eye Sight implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, L'Association Loi 1901, Green Eye Sight s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à Green Eye Sight un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre L'Association Loi 1901, Green Eye Sight, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes, L'Association Loi 1901, Green Eye Sight n'étant pas assujettie à la TVA en application de l'art. 293 B du CGI. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où L'Association Loi 1901, Green Eye Sight ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse Email de l'organisme. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, L'Association Loi 1901, Green Eye Sight ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de L'Association Loi 1901, Green Eye Sight. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à L'Association Loi 1901, Green Eye Sight sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

L'Association Loi 1901, Green Eye Sight s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre L'Association Loi 1901, Green Eye Sight et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Basse-Terre.